



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le C2D Construisons le Développement de Demain

Ministère de la Culture et de la Francophonie

Projet C2D Culture

Appel à candidature pour le Recrutement d'un Chauffeur pour la Cellule de Suivi de Projet (CSP-C2D Culture)

Projet d'appui aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Côte d'Ivoire

1. Contexte

Les Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), signés en 2012, 2014 et 2021 entre la République française et la République de Côte d'Ivoire, définissent le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement, en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre de l'initiative PPTE et du Club de Paris.

Ces deux C2D ont permis le financement de projets dans divers secteurs d'intervention pour un montant de 85 M€ (55,7 Mds FCFA).

Dans la continuité des deux premiers C2D, la République française et la République de Côte d'Ivoire ont décidé en septembre 2021 la mise en œuvre d'un 3^{ème} C2D d'un montant de 750 milliards de FCFA soit environ 1,143 milliards d'Euros. Au titre de ce 3^{ème} C2D, il a été dédié au secteur des ICC une enveloppe de **17,2M€** soit **11,3 Mds FCFA**.

Le Projet Culture Côte d'Ivoire financé par le C2D s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025). Il a pour objectif de contribuer à accélérer la croissance des ICC ivoiriennes en termes d'offre culturelle et de potentiel d'emploi.

Le projet vise 4 objectifs spécifiques :

- Améliorer l'accès des habitants de Bouaké à la culture via la réhabilitation du Centre Culturel Jacques Aka (CCJA) et le renforcement de sa gestion/programmation. La réhabilitation du CCJA permettra de réduire les inégalités d'accès à la culture à l'échelle du territoire ivoirien.
- Appuyer le développement économique de la filière ICC en soutenant sa structuration et sa professionnalisation (formations professionnelles, incubation pour les entrepreneurs).
- Renforcer la gouvernance du Ministère de Culture et de la Francophonie dans la mise en œuvre de sa stratégie ICC, et permettre à ses services de piloter la politique culturelle
- Promouvoir l'autonomisation et la sécurité des femmes dans les ICC en Côte d'Ivoire à travers l'entrepreneuriat, la prise en compte effective de l'égalité femme-homme dans les instances de gouvernance et la réduction des violences basées sur le genre



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



L'ensemble des activités du projet est coordonné par la Cellule de Suivi de projet (CSP C2D Culture) du Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) qui a la maîtrise d'ouvrage du Projet C2D Culture.

Le présent appel à candidature a pour objectif de recruter un Chauffeur pour la Cellule de Suivi du projet Culture Côte d'Ivoire financé par le C2D.

2. Tâches et Responsabilités DU CHAUFFEUR

Sous l'autorité du Responsable de la CSP-C2D-Culture et en étroite collaboration avec tous les membres de la CSP, la mission du Chauffeur consistera à :

- conduire, dans la ville d'Abidjan ou dans les autres régions du pays, le Coordonnateur et/ou autres membres de la CSP et les visiteurs autorisés selon les nécessités du service ;
- assurer la livraison ou le retrait de documents, dossiers ou biens spécifiques sur autorisation ;
- assurer l'entretien quotidien du véhicule (lavage, nettoyage et vérification des niveaux : carburant, huile, eau et pression des pneus et les amener aux niveaux appropriés) ;
- signaler tout mauvais fonctionnement de l'équipement et veiller à sa réparation dans un garage autorisé par l'Employeur ;
- tenir à jour le carnet de bord du véhicule et la situation des dépenses engagées ;
- suivre les instructions spécifiques, les procédures et normes pour une utilisation efficace et sans dommage du véhicule, ainsi que pour le bien et la sécurité des passagers. Se conformer à la loi et à la réglementation du trafic en vigueur dans le pays ainsi qu'aux procédures régissant l'emploi des véhicules administratifs ;
- veiller à la mise à jour de toutes les pièces du véhicule. Signaler le renouvellement de l'assurance au moins un mois avant la date d'expiration ;
- accomplir toute autre tâche rentrant dans le cadre de ses fonctions demandées par l'Employeur.

3. Qualifications et Expériences Requises

Les personnes intéressées devront :

- Être titulaire d'un BEPC minimum ;
- Avoir acquis au moins cinq (05) ans d'expérience à un poste similaire ;
- Avoir le permis B et poids lourds ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures C2D (respect du protocole et des directives) ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne aptitude à communiquer par écrit ;
- Être assidu et ponctuel à son poste de service ;
- Être honnête, et avoir une grande discrétion professionnelle ;
- Savoir être réactif et disponible ;



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



- Avoir une très bonne présentation ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire, et aux candidats indépendants, qui répondent aux critères ci-dessus. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration publique.

Tout candidat fonctionnaire ou agent de l'Etat devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère attestant qu'il bénéficie d'un détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur.

5. Durée de la Mission

Le Chauffeur sera recruté pour une durée d'un an avec une période d'essai de six (6) mois, renouvelable. La confirmation en fin de période d'essai ne peut intervenir que si les performances sont jugées satisfaisantes après évaluation faite par le Responsable de la CSP-C2D-Culture.

6. Critère de performance

L'efficacité et les performances du Chauffeur seront mesurées, entre autres, suivant les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution des tâches qui relèvent de sa responsabilité ;
- l'assiduité et la ponctualité ;
- la bonne tenue et la qualité du travail ;
- la maîtrise et le respect des procédures aussi bien nationales que celles issues des directives du C2D ;

7. Dossier de Candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- (i) une lettre de motivation signée adressée au Coordonnateur de la CSP ;**
- (ii) un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission telle que listées aux points 2 et 3 ci-dessus, avec mention de trois références professionnelles (incluant les contacts de celles-ci) ;**



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



- (iii) **une copie légalisée des diplômes et tout autre document justifiant de son expérience avérée dans un poste similaire.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 6 septembre 2024 à 16 heures 30mn TU, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Chauffeur à la CSP Culture : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature ». L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Direction des Ressources Humaines (DRH) - MCF

Plateau Cité Administrative, Tour E – 19^{ème} étage, porte 49

Email: jckouamedje@gmail.com - Tél. : 07 48 12 70 82 (Secrétariat DRH)

Une fiche de réception des dossiers de candidature sera disponible.

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

8. Procédure de sélection

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- (i) une phase 1 de présélection par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission à l'issue de l'analyse des résultats de cet appel ;
- (ii) une phase 2 de sélection par la réalisation d'un entretien avec chaque candidat présélectionné et d'un test de conduite. Le candidat retenu à l'issue de cette phase de sélection sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat de travail.

NB : -Seuls les candidats présélectionnés en phase 1 seront contactés pour la phase 2 de sélection.

- **Le candidat retenu devra être disponible dans les meilleurs délais pour sa prise de fonction.**